



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



15 octobre
2023



**HOMMAGE pour
notre collègue
Dominique Bernard**

Des rassemblements seront organisés ce lundi 14 octobre dans plusieurs villes du département. Le SNUDI FO 13 invite les collègues à y participer et sera partie prenante de l'hommage qui sera rendu à Dominique Bernard.

MARSEILLE : 18h devant la Préfecture
AIX : 18h devant la Mairie
ARLES : 18h devant la Mairie
ISTRES : 19h devant la Porte d'Arles
MARTIGUES : 12h15 Lurçat et 17h15 devant la Mairie
SALON : 12h devant la circonscription IEN
SAINT-REMY : 18h30 place de la Mairie



Communiqué de la FNEC FP-FO

Montreuil, le 13 octobre 2023

Ce vendredi 13 octobre 2023, un professeur d'un établissement d'Arras a été assassiné durant son service. Deux autres personnels (un professeur, un agent technique) ont été gravement blessés.

La FNEC-FP-FO adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves de l'établissement dont elle partage l'effroi.

Pour la FNEC-FP-FO, cet événement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger, autrement que par des discours, l'Ecole publique et ses personnels qui mettent leur vie au service du droit à l'instruction des élèves.

Trois ans après le meurtre de Samuel Paty, comment se fait-il que l'on puisse entrer dans un lycée avec une arme ? Comment se fait-il que l'on puisse tuer un professeur de l'enseignement public, blesser des personnels ?

Comment se fait-il que le ministre Jean-Michel Blanquer se soit opposé pendant 8 mois après l'assassinat de Samuel Paty à ce que le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT) se réunisse dans l'académie de Versailles pour mener l'enquête prévue dans les prérogatives de cette instance ?

L'Ecole publique doit être une enceinte protégée.

Pour cela il faut les postes statutaires nécessaires et arrêter d'en supprimer.

Nous avons maintes fois rappelé que le Statut général des fonctionnaires est le garant de leur indépendance. Chercher à détruire le Statut, ce n'est pas un service rendu aux personnels qui, au contraire, exigent d'être protégés et que leurs droits soient renforcés. Et pourtant, trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, la Loi de Transformation de la Fonction publique demeure...

Nous demandons au ministère de prendre ses responsabilités en donnant le message clair que la Formation spécialisée sera convoquée dans les plus brefs délais, et que tous les moyens soient donnés pour accompagner les familles, les personnels et les élèves.

La FNEC FP-FO soutient tous les personnels qui décident de se réunir pour établir toutes leurs revendications en défense de l'Ecole publique et exiger l'appui inconditionnel de l'employeur lorsqu'une protection fonctionnelle est demandée.

Le ministre a décidé une journée d'hommage à Samuel Paty lundi prochain. Nous demandons que la liberté pédagogique des personnels soit respectée.

Pour que de tels événements ne se reproduisent pas, il faut que tous les moyens exigés par les personnels et leurs syndicats soient donnés : c'est de la responsabilité du ministre.

Fédération Nationale De L'enseignement De La Culture Et De La Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau, 93513, Montreuil Cedex 01 56 93 22 22 - fnecfp@fo-fnecfp.fr

Téléchargez le communiqué FO



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

Tarif spécial de fin d'année civile

***Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire
66% de la somme de vos impôts.***



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

